

Décision

Générale

colonial

Décision n° 22 décision n. 22 du 9 janvier 1943

n° 22

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 15/01/1943

Date de publication
9 janvier 1943

Date du numéro
15 janvier 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent-Chef RIVIERE, du Bataillon de Tirailleurs Sénégalais de la Côte Française des Somalis, est placé dans la position. Hors Cadres pour compter du 1er Janvier 1943, et est affecté au Dépôt des Pelotons Méharistes de Djibouti.